

Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec

Mise à jour des cas de LTI et de MG

Ce message de l'EQCMA vise à informer les éleveurs/producteurs et intervenants du secteur avicole québécois sur la situation qui prévaut en regard des éclosions récentes de laryngotrachéite infectieuse (LTI) et de *Mycoplasma gallisepticum* (MG) de même que des mesures prises pour contrôler leur propagation et éradiquer ces maladies des sites affectés.

Bilan des cas de LTI

Depuis le dernier message de l'EQCMA le 30 juin dernier, la vaccination au couvoir des lots de poussins introduits dans la zone à risque de Ste-Sophie dans les Laurentides s'est poursuivie. Nous avons alors rapporté la détection de la maladie chez quelques oiseaux de lots vaccinés. Le dernier test positif à la LTI a été rapporté le 25 juillet. Depuis, la situation semble se stabiliser. Cependant, étant donné cette situation, les vétérinaires praticiens des troupeaux dans cette zone ont convenu de poursuivre la vaccination de tous les lots introduits dans la zone jusqu'à ce que le dernier site infecté ait introduit son deuxième cycle de poussins vaccinés soit le 6 octobre prochain. À ce moment-là, plus d'une dizaine de poulaillers dans la zone à risque auront reçu jusqu'à 3 cycles de production vaccinés alors que le protocole de l'EQCMA en exige deux. Nous souhaitons avec cette stratégie pouvoir éradiquer la maladie de cette zone géographique.

En ce qui concerne le cas de St-Damase en Montérégie. Le premier cycle d'oiseaux vaccinés a été abattu la semaine dernière. Le deuxième cycle de vaccination sera entrepris bientôt.

Par conséquent, la biosécurité rehaussée à tous ces sites sera maintenue encore quelques semaines. La situation sera réévaluée dans environ un mois avec les vétérinaires concernés afin de confirmer ou non l'arrêt de la vaccination et voir à mieux cibler une date potentielle de levée de la biosécurité rehaussée.

Bilan du cas de MG

Le 13 juillet dernier, l'EQCMA a aussi rapporté un cas de *Mycoplasma gallisepticum* (MG) dans un troupeau de dindons reproducteurs à St-Michel-de-Napierville. Depuis cette date, plusieurs lots infectés ou en fin de cycle de production ont été abattus et les mesures habituelles de chauffage du fumier et de lavage et désinfection suivi d'un vide sanitaire sont en cours pour tous les poulaillers vidés. Les lots toujours présents sur le site sont suivis de près par le vétérinaire traitant et des tests sont réalisés sur une base régulière. Aucun signe de la maladie ni test n'a confirmé la présence de la maladie dans ces lots. La vigilance sur ce site se poursuivra et le site demeurera en autoquarantaine encore quelque temps. Nous vous aviserons plus tard lorsqu'une date de levée de la biosécurité rehaussée pourra être mieux identifiée.

Avis de vigilance renouvelé

Nous invitons tous les producteurs et intervenants du secteur avicole québécois à une vigilance accrue de même qu'à une application rigoureuse des mesures de biosécurité courante de l'EQCMA (cartons verts) dans leurs activités quotidiennes. Vous pouvez consulter ces protocoles en tout temps au lien suivant :

<http://www.eqcma.ca/biosecurite/protocoles-biosecurite-courante-code-vert>

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.